

N°754

du 28
OCTOBRE
2014



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 A l'occasion de l'atelier sur la revue de la mise en œuvre des réformes

Mongo Aharh-Kpessou met en garde :
«le Togo a intérêt à ne pas consacrer l'essentiel des ressources publiques aux dépenses de consommation»

P.3 Pour maintenir l'équilibre financier de la TdE et de la SP-EAU, sans l'aide de l'Etat

Des ajustements tarifaires sur le mètre cube d'eau étudiés

** La TdE souffre aujourd'hui de la vétusté des ouvrages et des équipements et du niveau des tarifs très bas.*

P.4 Avec un accompagnement pluviométrique satisfaisant

La campagne d'achat lancée dans la région cotonnière Nord



Bissoune Nabagou, Ministre de l'Equipeement rural

P.7 Le marché de l'immobilier

Les clients à la merci des «démarcheurs»

P.3 Collectif budgétaire 2014 / Mobilisation des recettes internes

Les sociétés privées fortement mises à contribution à hauteur de 113,70%

P.4 Avec l'aide attendue de la diaspora

Le Togo à l'expo universelle de Milan 2015 pour valoriser les céréales et tubercules



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
• Politique
• Economie
• Société
• Sport
• Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

REPÈRES

La CNDH pour une vraie protection des droits de l'homme

"Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et l'Organisation : le fonctionnement et les missions de l'Institution" : c'est le thème autour duquel la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), dans le cadre de sa double célébration et conformément à son programme d'éducation aux Droits de l'Homme dans les écoles, universités publiques et instituts privés, a organisé mercredi dernier à Lomé, une causerie débats. C'est dans le cadre de la commémoration des 27 ans (Noces d'acajou) de l'installation officielle des tout premiers membres de la CNDH et de l'Entrée en Vigueur de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Elle s'est entretenue avec le personnel et les étudiants du complexe universitaire de l'Institut des Hautes Etudes de Relations Internationales et Stratégiques (IHERIS) sur la notion des droits de l'homme et le fonctionnement de la CNDH. Mme Akouavi Aidam Amagbégnon, la vice-présidente de la CNDH, a fait savoir que les premiers membres de cette institution ont pour mission de lutter contre les injustices et les frustrations diverses dont pouvait se rendre coupable l'administration publique vis-à-vis des citoyens en prenant comme repère les événements vécus dans le temps.

Seizième journée scientifique

Dans le cadre de la seizième journée scientifique, le ministre de la recherche scientifique, Nicoué Broohm a lancé les travaux de la célébration à Lomé.

Les participants venus de plusieurs universités vont réfléchir durant cinq jours sur la contribution de la recherche scientifique et technologique à la réalisation des objectifs du développement humain durable en Afrique. Pour le président de l'Université de Lomé, le professeur Messanvi AGBEASSOR, : "ces journées donneront aux enseignants-chercheurs, de différentes disciplines venus de pays divers, l'opportunité de présenter à travers des communications les résultats de leurs travaux, de discuter et d'échanger entre eux, et de favoriser ainsi la coopération et le partage d'expériences, ainsi que la vulgarisation des résultats de recherche, des innovations technologiques et des inventions." Des universités et institutions de recherche d'Allemagne, du Bénin, du Burkina Faso, de la Belgique, du Cameroun, du Canada, de la Chine, du Congo Brazzaville, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Gabon, du Ghana, du Mali, du Niger, du Nigeria, de la République Démocratique du Congo et du Sénégal sont également présentes à ces assises.

Promouvoir l'économie solidaire en Afrique

L'Université de Lomé abritera du 11 au 14 Novembre 2014, la toute première édition du forum international de l'économie solidaire.

Organisée par l'association Acteurs Pour l'Economie Solidaire (APES), le forum vise à lever le voile sur les bienfaits de cette catégorie d'économie pour les pays en voie de développement, et promouvoir un développement inclusif et participatif. Et le thème retenu est "Jeunesse actrice d'un développement humain et solidaire" " L'économie sociale et solidaire exige que l'humain quel qu'il soit, intègre les préoccupations, notamment les femmes et les handicapés. C'est donc pour amener les jeunes à s'approprier ces valeurs et à réfléchir à comment l'économie solidaire peut contribuer à l'émancipation de la jeunesse que nous avons initié ce forum ", à en croire Baudouin Kola, coordonnateur d'APES Togo lors d'une conférence de lancement.

Pour aider les commerçants d'Adawlato

Environ 500 commerçants du grand marché de Lomé (Adawlato) ont fait leur test de dépistage du diabète et de l'hypertension.

C'était le 22 octobre 2014 au sein de la grande cathédrale de Lomé grâce à l'Association des revendeuses de pagnes "Afro Pagne Togo Mawulom". Les consultations, émanant de l'organisation Santé Education Intégrale (SEI) en Afrique. Cette campagne de dépistage a permis de déceler les potentiels malades suivis de dons de médicaments et des conseils appropriés. Cet acte humanitaire est significatif d'après les responsables des revendeuses car leurs consœurs sont très attachées à leur commerce au point où elles oublient de se faire consulter dans les centres de santé d'où des maladies ou décès subits qu'elles constatent. Pour le président de la SEI, le docteur Ahouankpo exerçant à l'hôpital Sylvanus Olympio, la plupart des cas d'hémiplégie enregistrés concernent les commerçants. Ce qui explique l'importance de ce dépistage au cœur du grand marché de Lomé. La Santé Education Intégrale en Afrique (SEI) est composée des enseignants et des agents de santé, qui a déjà réalisé dix-neuf projets en matière de santé et surtout dans l'éducation de la jeune fille à travers tout le pays. Elle va mener dans les prochains jours une information publique sur la maladie à virus Ebola.

L'UE finance les projets de la société civile

26 projets répartis sur le territoire togolais bénéficient d'un appui financier estimé à 300 millions de FCfa. Cette subvention provient de la Délégation de l'Union Européenne au Togo (UE) pour soutenir les projets des organisations de la société civile en faveur de la réconciliation nationale.

Jeudi dernier, Mawussi Djossou Semodji, ministre de la Planification et Ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED) et Nicolas Berlanga-Martinez, représentant de l'UE à Lomé ont paraphé le document. Les organisations de la société civile entendent prendre une part active à la mise en oeuvre des recommandations de la Commission "Vérité, justice et réconciliation". "Le gouvernement tient à ce que les conclusions de la CVJR deviennent réalité. Il faut utiliser toutes les compétences des acteurs nationaux pour pouvoir atteindre cet objectif", a déclaré M. Sémodji.

Spectacle

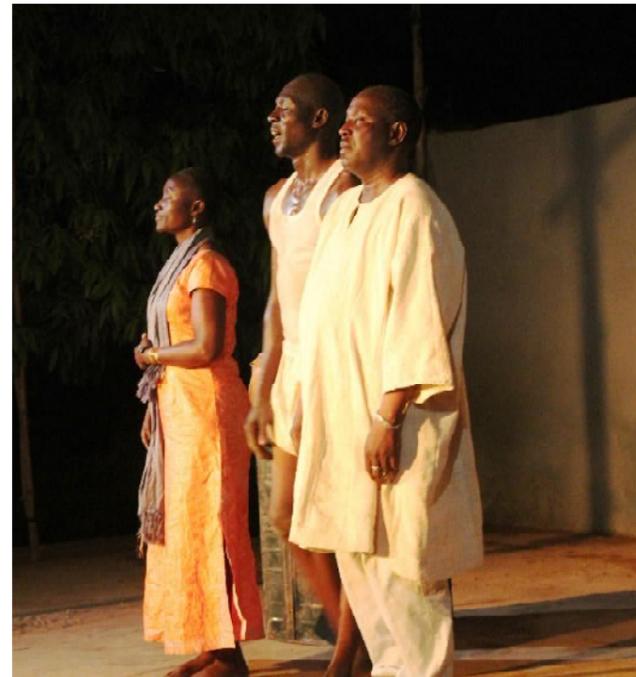
Théâtre à l'imprimante 3D

La Compagnie Feeren n'a pas essayé de démentir hier le dicton selon lequel on ne serait mieux servi que par soi-même. Dans la soirée des hommages à Ahmadou Bourou, son ex-directeur décédé en janvier 2010, la Cie Feeren a porté de nouveau sur la scène, Sarzan, une nouvelle de Birago Diop. Mise en scène par Ahmadou Bourou lui-même.

La pièce était montée en 1994 par Ahmadou Bourou. Et elle fut encore portée sur la scène une décennie plus tard en 2004. Il s'agit de la dernière partie des Contes d'Ahmadou Koumba de l'écrivain sénégalais Birago Diop, mais contrairement au reste du livre, ceci relève plutôt du genre de la nouvelle. Elle porte sur l'aliénation culturelle, les rapports à la tradition et les conflits entre modernité et tradition. De retour dans son village natal, le tirailleur Tiémoko Keita, après avoir traîné sa bosse au Soudan français, au Sénégal, au Maroc, en France, au Liban et en Syrie, entreprend de civiliser le village de Dougouba par les réformes des croyances jugées désuètes. Sa mission civilisatrice échoue, le sergent Tiémoko sombre dans un délire sans fin et devient Sarzan-le-fou.

Le spectacle est plein de rythmes et d'une grande intensité ; la démente du sergent missionnaire joué par un Seydou Boro imposant sur scène, reste le clou de cette pièce avec cette déclamation captivante du poème « Les morts ne sont pas morts ».

L'objectif du spectacle de ce 23 novembre était de montrer au public



le travail et pourquoi pas les qualités de metteur en scène d'Ahmadou Bourou en reproduisant sa mise en scène de l'époque, avec les mêmes acteurs (Alain Hema et Seydou Boro). Un espace presque dépouillé, une malle - qui servait de bagage charrie toute la truculente histoire aventurière de Tiémoko Keita et sa culture occidentale, et un praticable mettaient en relief un

environnement assez pauvre et la déchéance matérielle du sergent.

Néanmoins, la reproduction exacte, prétendument dans les mêmes formes, d'une mise en scène réalisée il y a 20 ans, laisse quelque peu dubitatif le spectateur. Si les acteurs ont pris vingt ans d'âge, on veut convaincre de la jeunesse de la mise en scène, que le même rythme, le même jeu d'acteur et la

même esthétique, gouvernement encore cette disposition scénique.

Le théâtre n'est ni la télé, ni le cinéma ; et même si l'actualité du texte est indéniable, il n'en demeure pas moins que le regard du metteur en scène 20 ans plus tard, ne peut demeurer le même. Amadou Bourou aurait-il repris ce spectacle sans y apporter du nouveau ? Il est permis d'en douter. Il en est également du jeu des acteurs qui pourrait évoluer. Le théâtre se vit dans l'instantané des plaisirs des sens et se prolonge dans l'imaginaire du spectateur en dehors de la salle. On ne peut pas le refaire avec une imprimante 3D.

L'intérêt du spectacle Sarzan est donc vraisemblablement ailleurs que sur la scène de cette maison familiale. Il est à chercher dans la vanité des humains de restaurer la place d'un mort, de le faire revivre, dans l'illusion d'honorer sa mémoire. Les hommages ne sont en réalité que le fait des vivants ; ils concernent très peu les morts. Hier, la Cie Feeren aurait dû nous montrer une mise en scène qui nous prouve que les héritiers d'Ahmadou Bourou ont tout simplement dépassé le maître Cela aurait été le plus bel hommage qu'ils lui eussent rendu.

Théâtre

Danse cathartique pour fêtards contrariés

Dans une perspective peut-être cathartique de devoir mémoriel, la compagnie ivoirienne N'Soleh a porté sur la scène de l'INAFAC ce 26 octobre, à travers une comédie musicale, la trépidante histoire d'une rue fêtarde.

Les nuits africaines ont chacune un quartier ou une rue célèbre où se déclinent les histoires individuelles des noctambules. La rue Princesse est la rue réceptacle pendant longtemps de la fête nocturne abidjanaise avant d'être démolie tout récemment sur une décision politique.

Un espace public, un capharnaüm de bars, des casiers et des bouteilles de bières, une orgie de néons, une vidéo, des gens assis, laissent sans doute entrevoir l'imminence d'une vive animation. Le décor planté ne laisse planer aucun doute sur l'agitation que draine cet espace. Puis comme dans un bal masqué, des gens déferlant de toutes parts, submergent le lieu. En

avant la musique et... la danse !

La musique et la danse sur une scène orgiaque, des corps pris de convulsions délirantes, des expressions corporelles saccadées sur des rythmes de coupé-décalé, des formes et des expressions explosent pour recomposer le paysage de la nuit urbaine.

La Rue Princesse c'est la musique urbaine, le coupé-décalé, une musique d'ambiance au rythme trépidant, des notes bruyantes voire assourdissantes mais qui musicalement ne veulent pas dire grand-chose. Du bruitage qui symbolise quelque peu notre attachement au monde factice, le

matérialisme ambiant. Et des expressions corporelles ignorantes des codes de danse qu'elles transgressent allégrement : Liberté des formes, violation des convenances.

La Rue Princesse ne fait pas que porter sur la scène le pandémonium de la nuit festive abidjanaise. Le spectacle fait ressortir également le dérèglement moral de la société urbaine ivoirienne qui fait écho à la société de consommation, au phénomène de la mondialisation, au capitalisme et au libéralisme tout simplement. La Rue Princesse, c'est le registre de la consommation de ce que la Côte d'Ivoire ne produit pas, les grosses cylindrées, le gaspillage, les dépenses folles, les nouveaux riches. C'est aussi l'univers sadien, la sexualité sous toutes ses coutures, la liberté, une philosophie du corps, d'où la présence de gays et de travestis.

Ordre moral

La démolition de la rue sur décision politique ne constitue pas seulement une destruction d'un lieu de vie reconnu pour sa qualité, c'est aussi une abolition de certaines libertés, une intervention de la police de la morale dans un domaine public qui autorisait des comportements réservés à la sphère privée de la vie. Une police des mœurs. Ce spectacle symbolise donc une tentative cathartique de guérison par l'art des vies sevrées du plaisir.

D'où peut-être cette ouverture entreprise par les chorégraphes

Massidi Adiatou et Jenny Mezile par le dépassement de ces écueils réducteurs au coupé-décalé, par l'envie d'aller voir ailleurs. Ce qui explique l'appel au phénomène urbain mondial et aux genres musicaux et artistiques qu'il engendre, la fusion avec d'autres genres. Ainsi convoquent-ils les musiques urbaines des cités noires de New-York ou de Chicago, le smurf, les battles, par exemple, mais également les danses modernes à l'instar du « moon walk » de Michael Jackson, de la danse à claquette de Fred Astaire.

Le genre de la danse contemporaine africaine est difficile à cerner. Né e il y a quelques années, à la suite des ballets, passés de mode, la danse contemporaine reste plus ou moins éloignée de la création mondiale par son incapacité à se frayer un chemin par des créations s'inspirant de l'univers des danses traditionnelles africaines. Les observations sur le terrain relèvent un fort accent sur la dramaturgie et des spectacles mimés que la prépondérance de l'expression corporelle et de la gestuelle mises en exergue dans une danse contemporaine.

Avec La rue Princesse, les chorégraphes Massidi Adiatou et Jenny Mezile renouvellent le genre et se démarquent nettement des productions actuelles en laissant libre cours à l'expression corporelle. Cette comédie musicale est promise à un bel avenir.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N° 0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan SOUZA
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Pour maintenir l'équilibre financier de la TdE et de la SP-EAU, sans l'aide de l'Etat

Des ajustements tarifaires sur le mètre cube d'eau étudiés

Late Pater

Au dernier conseil des ministres du 16 octobre 2014, l'une des communications a touché au secteur de l'hydraulique et de l'assainissement en milieu urbain et semi-urbain. « Conformément à la loi du 18 juin 2010, l'Etat a confié à la Société de patrimoine Eau potable et Assainissement en milieu urbain et semi-urbain, en abrégé SP-EAU, la responsabilité de prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre effective de la réforme engagée dans ce secteur vital. La Togolaise des Eaux (TdE) a été responsabilisée dans la même optique, notamment pour le contrôle et l'exploitation d'infrastructures diverses relevant du domaine public de l'hydraulique et de l'assainissement en milieu urbain et semi-urbain. Dans cette perspective, des projets de conventions visant à définir clairement les droits et devoirs des parties prenantes ont été élaborés suivant un processus participatif. Ces arrangements, qui prennent la forme d'un contrat de concession et de contrat d'affermage, visent à accroître l'efficacité de l'Etat dans la gestion des défis liés à l'hydraulique et à l'assainissement collectif des eaux usées domestiques en milieu urbain et semi-urbain », a indiqué le communiqué final.

En réalité, après une série d'ateliers dont celui de juin 2014 sur la question, une version définitive des contrats a été élaborée et validée : le contrat de concession est à conclure entre l'Etat et la SP-EAU pour une durée de trente ans renouvelable ; le contrat d'affermage est à conclure entre l'Etat, la SP-EAU et la TdE pour une durée de dix ans renouvelable. Et il est déjà acquis que, afin de restaurer et de maintenir l'équilibre financier de la TdE et de la SP-EAU, sans pour autant recourir aux subventions de l'Etat, des ajustements tarifaires seront étudiés par la suite. « Car le tarif moyen du mètre cube d'eau, qui est actuellement de 354 francs Cfa, ne permet pas d'assurer l'équilibre financier du secteur », indique-t-on. Voilà qui va encore faire hurler les consommateurs. Le sujet étant récurrent depuis 2010. La décision était même attendue pour le début de l'année 2012, avait confié à L'UNION un cadre employé à la TdE. Entre-temps, pour le mois, la Tranche 1 (sociale), est passée de 165 francs Cfa le mètre cube pour 0-10 mètres cubes à 190 francs Cfa. Comme dans tout contrat, l'Etat a pour obligations d'appuyer la SP-EAU dans la mobilisation des financements du secteur, d'approuver les plans d'investissements en matière de l'hydraulique urbaine et semi-urbaine et des conventions d'investissements, d'élaborer et faire appliquer la politique tarifaire et de garantir la gestion équitable des ressources en eau et la protection des zones de captage. La SP-EAU est tenue d'acquiescer, réaliser ou faire réaliser tous les ouvrages, installations et autres travaux,



nécessaires à la production et à la distribution d'eau potable et de l'assainissement collectif sur le

préliminaire de la concession, d'assurer le contrôle des activités de la TdE, de prendre en charge

le service de la dette du secteur de l'eau potable en milieu urbain et semi-urbain. Pendant ce temps, la TdE a pour obligations d'exploiter et gérer le service de production et de distribution de l'eau potable selon les règles de l'art, de s'assurer de l'effectivité des dispositions réglementaires et physiques de protection des captages d'eau, de fournir une eau de qualité répondant aux normes en vigueur.

Ce n'est pas un secret. La société publique de production et de distribution végète dans des difficultés. A la mi-2011, elle dégageait une dette de 9,422 milliards de francs Cfa, dont 2,606 milliards de francs Cfa vis-à-vis de

l'Etat, 2,519 milliards de francs Cfa envers la Caisse nationale de sécurité sociale et 1,118 milliard de francs Cfa vis-à-vis de la Compagnie énergie électrique du Togo. Elle avait des avoirs de 6,661 milliards de francs Cfa, soit des créances de 6,702 milliards de francs Cfa sur les clients privés, et une trésorerie négative de 41 millions de francs Cfa. Le chiffre d'affaires vente Eau en 2010 ressortait 4,989 milliards de francs Cfa pour un volume facturé de 18.333.122 mètres cubes. Le tout sur un capital social de 1,450 milliards de francs Cfa. En mai 2010, il y a eu la compensation tripartite Etat-CEET-TdE, sur un montant de 5,886 milliards de francs Cfa, permettant à

l'Etat de solder sa dette envers la TdE en prenant en compte la créance de la CEET sur la TdE. Pour faire face à son passé, la TdE devait rembourser à la BOAD, tous les mois, un peu plus de 83 millions de francs Cfa en moyenne au titre de l'emprunt obtenu en 2002 et ayant servi au financement de la première tranche d'urgence du Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Lomé. Au niveau de la TdE, on parle d'un faible niveau de la production avec la vétusté des ouvrages et équipements, d'un taux de recouvrement des factures non performant et d'un bas niveau des tarifs.

Collectif budgétaire 2014 / Mobilisation des recettes internes

Les sociétés privées fortement mises à contribution à hauteur de 113,70%

* La SNPT, la LONATO, Togo Télécom et Togo Cellulaire en régression dans les impôts.

Suivant le projet de loi de finances rectificative, actuellement sur la table des députés, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses et ne dégage pas de besoin de financement additionnel, comme le budget initial. Estimées à 720,9 milliards de francs Cfa contre une prévision initiale de 830,4 milliards de francs Cfa, les recettes connaissent une réduction de 109,5 milliards de francs Cfa (-13,2%). Dans ce lot, les recettes internes se chiffrent à 463,6 milliards de francs Cfa contre une prévision initiale de 561,6 milliards de francs Cfa, soit une diminution de 98 milliards de francs Cfa (-17,5%) par rapport aux estimations de la loi de finances initiale. Il faut renflouer la caisse, quoique les recettes fiscales passent de 513.975.740.000 francs Cfa (prévision initiale) à 416.600.000.000 (prévision remaniée), soit une variation de 45,18%.

Pour obtenir les 45,18 pour cent, certains gros poumons de l'économie nationale voient leurs impôts fortement en hausse. Comme les sociétés privées sur lesquelles les impôts à collecter subissent une variation en hausse de

11.849.200.000 francs Cfa et en baisse de 735.750.000 francs Cfa, passant global de 9.774.200.000 francs Cfa à 20.887.650.000 francs Cfa. Ainsi, dans le privé, d'après les prévisions de départ, seul l'hôtel Mercure Sarakawa était en augmentation, à 354,000 millions, soit 12,38 pour cent de plus. Manuport, la Banque togolaise de développement (Btd) et la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-Togo) étaient en régression, respectivement de 21,28 pour cent, 53,40 pour cent et 10,82 pour cent, à 98,400 millions, 336,000 millions et 651,000 millions de francs. Les chiffres ont désormais changé. L'impôt sur Mercure Sarakawa, Manuport et la BIA-Togo a régressé, respectivement, de 116,5 millions de francs Cfa (passant de 354 millions à 237,5 millions, soit -32,91%), de 39,5 millions de francs Cfa (passant de 98,4 millions à 58,9 millions, soit -40,14%) et de 579,750 millions de francs Cfa (passant de 651 millions à 71,250 millions, soit -89,06%).

Par contre, Orabank voit son impôt augmenter de 439,2 millions de francs Cfa (passant de 336 millions

à 775,2 millions, soit 130,71%). A côté, certaines sociétés, absentes des prévisions initiales, sont aussi ciblées : Brasserie BB Lomé (2,062 milliards), Ecobank-Togo (1,048 milliard), Togo et Shell (411,350 millions), Corlay Togo S.A (335,350 millions), Fortia Cement S.A (329,650 millions), Sogea Satom (291,650 millions), GT Pharm Ubipharm Togo S.A (282,150 millions), Lydia Ludic (246,050 millions), SGM T S.A industriel (242,250 millions), ST Handling (228 millions). Sur les autres sociétés privées, l'impôt a progressé de plus de 5,933 milliards de francs Cfa, passant de 8.334.800.000 à 14.268.050.000 francs Cfa.

Parallèlement, l'Autorité a aussi tendu la main aux gros bénéficiaires du public. Huit sociétés d'Etat devront donner encore plus : la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (Btci), 1,150 million de francs Cfa pour faire les 111,150 millions (1,05%) ; la Société nationale des éditions du Togo (Editogo), 1,400 million de francs Cfa pour faire les 11,4 millions (14,00%) ; le Laboratoire national des bâtiments

et travaux publics (LNBTP), 14,900 millions de francs Cfa pour atteindre les 20,9 millions (248,33%) ; le Port autonome de Lomé (PAL), 110,150 millions de francs Cfa pour atteindre les 510,150 millions (27,54%) ; la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct), 35,250 millions de francs Cfa pour atteindre les 394,250 millions (9,82%) ; la Société des postes du Togo (SPT), 6,250 millions de francs Cfa pour faire les 52,250 millions (13,59%) ; la Compagnie énergie électrique du Togo (Ceet), 22,500 millions de francs Cfa pour faire les 522,5 millions (4,50%) ; la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (Salt), 62,850 millions de francs Cfa pour faire les 382,850 millions (19,64%). Quant à huit autres sociétés d'Etat, leur impôt initial a désormais baissé de 99,1 millions pour la Société nationale des phosphates du Togo (Snpt, -9,26%), de 75 millions pour la Loterie nationale togolaise (Lonato, -5%), de 2,250 millions pour l'Office de développement et d'exploitation des forêts (Odef, -20,83%), de 850.000 pour la TdE (-1,55%), de 610,350 millions pour Togo Cellulaire (-11,10%), de 125 millions pour Togo

Télécom (-5%), de 209,1 millions pour l'Union togolaise de banque (Utb, -26,14%), et de 7,250 pour la Banque populaire pour l'épargne et le crédit (Bpec, -14,50%).

Il faut rappeler que, en début d'année, il était attendu que la société publique de téléphonie Togo Cellulaire paie 5,500 milliards de francs, la Société nouvelle des phosphates du Togo 1,070 milliard de francs, la Loterie nationale togolaise 1,5 milliard de francs, l'Odef 10,8 millions de francs, Togo Télécom 2,5 milliards de francs, et l'Utb 800 millions de francs.

Enfin, les impôts sur les revenus des personnes physiques (IRPP) est en régression de 22,41%, ayant balancé entre 26,260 milliards et 20,376 milliards de francs Cfa. Tandis que les taxes sur salaire ont augmenté de 91,17%, atteignant 2,485 milliards. Les impôts indirects (droits à l'importation, taxes à la réexportation, taxe sur la valeur ajoutée, droits d'accises sur les produits pétroliers, etc.) ont également progressé de 46,40% ; le collectif budgétaire prévoit toucher 316,295 milliards de francs Cfa.

A l'occasion de l'atelier sur la revue de la mise en œuvre des réformes

Mongo Aharh-Kpessou met en garde : «le Togo a intérêt à ne pas consacrer l'essentiel des ressources publiques aux dépenses de consommation»

La 9^{ème} revue de mise en œuvre des réformes des différents départements ministériels et institutions a eu lieu le 23 octobre 2014. Comme dans les exercices précédents, le Secrétaire permanent pour le suivi des politiques de réformes et des programmes financiers, Mongo Aharh-Kpessou, a présenté un résumé de quelques mesures de réformes et leurs conséquences sur le développement de notre pays. Pour ce qui concerne l'année 2014, 460 mesures sont prévues. L'évaluation à mi-parcours révèle que 39 mesures sont déjà exécutées, 300 sont en cours d'exécution et 121 n'ont pas encore connu de début de réalisation. Au plan de la mise en

œuvre des mesures spécifiques aux finances publiques, et sur la période 2010-2013, il a été relevé que 378 mesures ont été programmées, 105 mesures ont été réalisées, 162 mesures sont partiellement réalisées et 111 ne sont pas exécutées. Pour 2014, 273 mesures ont été programmées, 20 mesures ont été déjà exécutées, 171 mesures sont en cours de mise en œuvre et 82 n'ont pas encore connu un démarrage de leur exécution.

Ces résultats ont engendré des effets positifs sur les indicateurs économiques dont le secteur réel, les finances publiques, la balance des paiements, la monnaie, la place du Togo dans le classement du



Mongo Aharh-Kpessou, SP-PRPF

Doing Business.

Finalement, dans une mise en garde, Mongo Aharh-Kpessou fait remarquer que, pour accélérer la croissance économique, le Togo a

intérêt à poursuivre la politique d'investissements publics et ne pas consacrer l'essentiel des ressources publiques aux dépenses de consommation.

A rappeler que les difficultés relevées dans la mise en œuvre des réformes sont les mêmes et relatives à l'insuffisance de ressources humaines et matérielles, la non-réalisation de certaines études structurelles en dépit de l'existence d'une dotation prévue, l'insuffisance des ressources budgétaires par rapport aux besoins des départements ministériels. Depuis le document de stratégie des réformes, adopté par le Gouvernement en septembre 2010, des résultats tangibles sont enregistrés : 710 mesures au total ont été programmées dont 158 réalisées, 275 partiellement réalisées et 277 mesures non réalisées sur la période (2010-2013).

Sur les principaux marchés de Lomé

La tomate «Aklikonvi» dans ses meilleurs prix

John Afolabi

En glissement annuel, par rapport à septembre 2013 sur les principaux marchés de la capitale, la tomate fraîche locale dite «aklikonvi» est négociée à 396 francs le kilogramme, un peu plus chère que les 288 francs d'il y a un an. Mais l'on est unanime à penser que ce produit est plus accessible. En juin, sur les marchés de Lomé, elle était livrée à 876 francs le kilogramme, pour passer à 669 francs le mois suivants, et 404 francs en août, d'après les chiffres de la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. Mieux, en mai, le kilogramme s'est livré à Lomé à 1 124 francs, ce qui constitue, tous constats faits, l'un des moments de cherté de ce produit. A retenir.

Le maïs en grains crus – on en parle peu pour décourager les spéculateurs – est livré en septembre à 156 francs le kilogramme sur les principaux marchés de Lomé. Après 169 francs



en juin, 166 francs en juillet et 158 francs en août. L'on se dit que c'est la période, mais le maïs fait de mieux en mieux depuis quelques années au Togo, du fait de la sensibilisation et de l'appui aux paysans. En glissement annuel, par rapport à septembre 2013, la mesure est même au mieux de ses prix contre 195 francs le kilogramme. De l'avis des paysans, au vu du rythme des pluies, il est même attendu que la petite saison se constitue en grenier pour la grosse.

Dans tout cela, les chinchards («akpala») n'ont pas cessé de jouer sur les prix à l'importation. Le fumé, depuis qu'il a franchi la barre des 2 000 francs le kilogramme, se fait prier. En septembre, à Lomé, le kilogramme du fumé à été livré à 2 014 francs, contre 1 464 francs pour le congelé. Par rapport à la même période de l'année dernière, les prix sont pratiquement aux mêmes niveaux pour les deux chinchards. Avec une différence plus élevée pour le fumé.

Avec l'aide attendue de la diaspora

Le Togo à l'expo universelle de Milan 2015 pour valoriser les céréales et tubercules

Au cours d'un dernier conseil des ministres, du 16 octobre 2014, il a été annoncé la préparation et la participation prochaine du Togo à l'Exposition universelle 2015 qui sera organisée à Milan, en Italie, du 1^{er} mai au 31 octobre 2015. Le pays s'apprête activement à prendre part à cet événement mondial quinquennal qui sera placé pour l'édition 2015 sous le thème : «Nourrir la planète, énergie pour la vie». La contribution du Togo,

au plan socio-culturel et leur contribution à la résolution des problèmes liés à la famine aussi bien au Togo que dans la sous région», précisent le ministre Ouro Koura Agadazi de l'Agriculture et sa collègue Essossimna Legzim-Balouki du Commerce.

Comme le prévoit la planification de la préparation du participant à l'exposition, chaque pays soumet au comité italien un exposé thématique schématisant le déroulement de sa

africaine des métiers, d'architecture et de l'urbanisme (Eamau) a mis à disposition un architecte-urbaniste. Comme le recommandent les règlements du BIE, l'Italie, pays organisateur, devra aider les PMA (Pays les moins avancés), dont le Togo, à pouvoir participer à cette exposition. La construction et l'aménagement du pavillon pour une valeur de 50 millions de francs Cfa, les frais de gestion du pavillon (eau, électricité, téléphone, communication), le logement du commissaire général ainsi que celui de quatre agents pour la direction du stand seront entièrement pris en charge par les organisateurs.

Il revient au Togo, comme à chaque PMA, d'assumer, pour la durée des 6 mois, les frais de voyage et de séjour des différents agents qui viendront du pays et de ceux qui seront recrutés sur place dans le cadre de l'animation du pavillon national et les charges relatives à l'organisation de la journée nationale du pays. La ville d'Erba, située à 50 kilomètres de Milan, se propose d'aider le Togo à participer à cette manifestation. Ainsi, sur invitation des autorités et organismes de promotion commerciale de cette ville, une mission composée du commissaire général et des représentants des ministères des Affaires étrangères et du Tourisme a séjourné dans la ville d'Erba du 24 au 28 avril 2014. Il ressort des séances de travail avec les hôtes et la diaspora togolaise que cette ville mettra à la disposition de la délégation togolaise des appartements. La diaspora togolaise, de son côté, sera mobilisée à Milan et Erba pour soutenir la participation du pays.

participation. Le comité le valide avant la matérialisation du pavillon. Pour ce qui concerne le Togo, le texte a été élaboré par le comité permanent chargé de l'organisation de la participation du Togo aux foires et expositions internationales qui regroupent un certain nombre de structures techniques et administratives concernées par le thème et qui travaille depuis plusieurs mois déjà sur ce projet. Le document a été validé le 12 février 2014 par le comité italien de l'Expo Milan 2015.

L'étape suivante sera la conception du pavillon du Togo, pour laquelle les organisateurs souhaitent la contribution d'un architecte local afin d'introduire les valeurs et les réalités togolaises. A cet effet, sur la demande du ministre chargé du Commerce, l'Ecole



précise-t-on officiellement, «est attendue sur le volet spécifique des céréales et tubercules et permettra ainsi à notre pays de valoriser tout son potentiel dans ce domaine crucial pour le succès de la lutte contre l'insécurité alimentaire».

Les expositions universelles sont de grandes rencontres rassemblant les pays membres et observateurs du Bureau international des expositions (BIE) pour débattre, à travers l'Expo, d'un thème à caractère universel d'intérêt et d'actualité pour l'ensemble de l'humanité. Elle se déroule tous les 5 ans pendant 6 mois. L'exposition se déroulera à travers neuf différents groupes thématiques. A l'occasion, «il s'agira pour le Togo de montrer l'importance des céréales et tubercules dans l'alimentation et la nutrition des populations, leur rôle

Avec un accompagnement pluviométrique satisfaisant

La campagne d'achat lancée dans la région cotonnière Nord

La campagne cotonnière 2014/15 se poursuit sur toute l'étendue du territoire. Au 31 août 2014, on estime qu'elle a mobilisé 23.492 cotonculteurs qui ont emblavé **135.349 hectares** pour une prévision de **120.000 hectares, soit 113% de réalisation**. Actuellement, à la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct), des équipes sur le terrain procèdent à la mesure des superficies et au comptage capsulaire, pour permettre d'avoir une estimation plus affinée et une projection du rendement. La campagne d'achat vient d'être lancée dans la Région cotonnière Nord, indique-t-on officiellement.

De façon générale, la campagne se déroule dans de bonnes conditions avec un accompagnement pluviométrique satisfaisant au moment des semis. Le comportement végétatif et le port capsulaire sont bons. Les derniers traitements se poursuivent dans les régions Sud et Centre alors que les récoltes ont commencé dans la région cotonnière Nord spécifiquement dans les Savanes.

Sur le plan de la pression parasitaire on note l'apparition inhabituelle dans la région Nord, de l'hélicoverpa armigera dont la présence est plus souvent ressentie dans les régions Sud.

La campagne d'achat coton-graine vient d'être lancée officiellement par le directeur général de la Nouvelle société cotonnière le 22 octobre 2014 dans le canton de Biankouri, à Dapaong. En prélude à cette phase, la NSCT a procédé à la formation des techniciens et des producteurs. Ainsi, ont été déjà formés les agents qualifiés des usines, ainsi que ceux chargés des prélèvements d'échantillons pour la

confection des boîtes standards. On rappelle à ce sujet que le prix d'achat du premier choix reste à 230 francs le kilogramme. Le second choix est à 210 francs.

Sur le plan industriel, la révision des usines est terminée. Le parc auto termine les dernières révisions. Dans ce cadre, les chefs Divisions Parc et les chauffeurs ont eu à

reconnaître, féliciter et encourager publiquement les meilleurs producteurs et groupements de producteurs, aux niveaux cantonal, préfectoral et national, ainsi que les techniciens de terrain performants aux niveaux régional et national. Des prix significatifs seront offerts dont certains en ressources pouvant être utilisées pour le développement



Des camions prêts au chargement du coton

renforcer leurs capacités théoriques et pratiques à travers une formation tenue à Kara les 19 et 20 octobre 2014

La période qui s'ouvre est celle des communications avec les producteurs sur la préparation de la commercialisation du coton-graine en général et, en particulier, la confection des calendriers d'achats auprès des groupements de producteurs de coton.

A partir de la campagne 2014/2015, il est institué une compétition entre les producteurs de coton du Togo. Les producteurs seront amenés, à travers un système d'émulation, à réaliser un rendement au champ d'au moins **1.250 kg/ha, avec 98% de qualité 1^{er} choix, pour une production cotonnière optimale**. La compétition permettra de

local et la promotion de la culture cotonnière.

Pour mieux assurer l'accompagnement des producteurs sur le terrain pour un meilleur respect des techniques culturales, la société cotonnière vient d'embaucher et former **53 nouveaux agents de terrain** (agent technico-commercial-ATC), tous issus de l'Institut national de formation agricole (INFA) de Tové, pour compléter l'effectif existant. **Par ailleurs**, pour cette nouvelle campagne, les agents de terrain se voient renouveler leur équipement de terrain. Ainsi, 149 motos tout-terrain ont été déjà acquises et 50 autres budgétisées en 2014. 24 paires de bœufs et 14 omniculteurs ont été distribués à 24 producteurs de coton en mai 2014.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Plus de 29 milliards Cfa d'emprunts au Togo la 3ème semaine d'octobre

Au cours de la semaine du 14 au 20 octobre 2014, les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré des emprunts d'un montant de 29,900 milliards de francs Cfa, et des prêts de 13,400 milliards. Ceci participe aux activités du marché interbancaire qui enregistrent un total de 135,000 milliards pour les prêts et autant pour les emprunts pour l'ensemble des établissements de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) au cours de la même période.

Les emprunts au Togo sont notamment à une semaine pour 11,000 milliards, et à trois mois pour 7,700 milliards. A une semaine, le taux moyen pondéré s'est situé à 3,56%. Les taux minimum et maximum sont fixés respectivement à 2,50% et 5,50%. A trois mois, les mêmes taux sont fixés respectivement à 5,47%, à 4,50% et à 6,00%.

En termes d'emprunts prêts, les

établissements du Sénégal ont le plus enregistré, à 53,300 milliards, dont 3,300 milliards à l'échéance d'un jour, aux taux de 4,58%, 2,60% et 6,00%. Les établissements du Burkina Faso en ont fait 35,000 milliards, dont 3,000 milliards à deux semaines. Là, les trois taux se sont situés respectivement à 5,04%, 4,50% et 5,50%. La Côte d'Ivoire a fait 12,000 milliards, la Guinée-Bissau, 2,300 milliards et le Mali 2,500 milliards.

Pour ce qui est des prêts, les établissements de la Côte d'Ivoire en ont enregistré le plus, à 48,800 milliards, dont 13,000 milliards en deux semaines. Les taux se sont situés à 5,04%, 4,50% et 5,50%. Les établissements du Sénégal ont enregistré 37,500, ceux du Bénin, 23,000 milliards, et ceux du Mali, 8,000 milliards. Le Niger n'a enregistré que des prêts, à 0,300 milliard de francs.

D'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), l'évolution du marché interbancaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a été marquée, en août 2014, par un accroissement du volume des transactions et une baisse des taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 122,1 milliards en août 2014 contre 83,2 milliards en juillet 2014. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,07% en août 2014, en repli de 28 points de base par rapport à juillet 2014. Sur le marché à une semaine, le volume des opérations a augmenté de 32,0 milliards, pour s'établir à 65,8 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 3,52%, en hausse de 15 points de base par rapport au mois précédent.

FOOTBALL/ UEMOA/EQUIPE NATIONALE LOCALE

Adam Fazazi préféré à Tchanilé Tchakala

Entraîneur des U20 éliminés aux portes de la qualification à la CAN Sénégal 2015 par le Mali, Adam Fazazi vient d'hériter de la sélection nationale locale qui disputera la Coupe de l'Intégration de l'UEMOA que le Togo du 22 au 29 novembre prochain.

Adam Fazazi a été préféré au sélectionneur de l'équipe nationale A Tchanilé Tchakala qui a émis le vœu de prendre également cette sélection.

"Tchakala a déjà une tâche difficile qui est de qualifier le Togo pour la CAN Maroc 2015. Certes, les débuts ont été difficiles mais le Togo, en battant en aller et retour l'Ouganda s'est relancé pour la qualification. Nous avons encore deux matches très importants contre la Guinée et le Ghana en novembre. Nous ne voulons pas prendre de risque et demandons à Tchakala de se consacrer exclusivement à cet objectif qui est l'élément majeur de son contrat", a précisé Gabriel Améyi, président de la Fédération Togolaise de Football.



Fazazi a donc moins d'un mois pour mettre en place une sélection locale compétitive pour affronter le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire dans le groupe A du tournoi de l'UEMOA.

FOOTBALL/

L'OM n'en fait pas un drame

Battus pour la deuxième fois de la saison à Lyon (1-0), les Marseillais se voulaient fatalistes et pensaient surtout à rebondir à l'issue de la rencontre. L'OM n'en fait pas un drame

Pas de record pour l'OM. La troupe de Marcelo Bielsa s'est arrêtée à huit victoires de rang en Ligue 1 et n'effacera pas cette marque déjà établie en 1937 et 1998. La faute à Lyon et Yoann Gourcuff, buteur décisif à Gerland dimanche dans le choc de la clôture de la 11e journée (1-0). "On pouvait ramener mieux que ça, on peut avoir des regrets", a plaidé André-Pierre Gignac dans la Provence. Un sentiment partagé par Marcelo Bielsa, quelque peu fataliste après cette défaite, la deuxième de la saison après celle concédée devant Montpellier lors de la 2e journée (0-2).

"Nous avons eu suffisamment d'occasions de but pour mériter un résultat différent, mais nous avons manqué d'efficacité pour concrétiser ces opportunités. Quand les joueurs marquent, il n'y a pas nécessité de l'expliquer et quand ils ne marquent pas, ce n'est pas nécessaire de l'expliquer non plus. Je crois que nous avons fait suffisamment d'efforts pour marquer à deux ou trois reprises", a analysé le technicien. Son choix d'évoluer en 3-3-3-1 et d'exercer un gros pressing sur le porteur du ballon lyonnais s'est retourné contre lui quand Giannelli Imbula a lâché le marquage de Gourcuff avant de se faire enrhumé dans la surface en seconde mi-temps, alors que l'OM s'était procuré les meilleures occasions du premier acte.

Pas de quoi entamer le moral des Phocéens pour autant. "Il ne faut pas être abattu, on a montré de belles choses", a souligné Gignac. "C'est toujours étonnant de perdre mais le championnat est long et il y a de très bonnes équipes, a tempéré le capitaine Steve Mandanda sur le site officiel du club. On prend un petit coup, une sorte de rappel. Il faut repartir en gardant notre confiance, avancer et jouer comme on le fait depuis le début de la saison."

FOOTBALL/ CAN 2015

Les 4 critères pour désigner le meilleur 3^e

La Confédération Africaine de Football (CAF) a précisé, dimanche, les modalités de désignation du meilleur troisième dans les sept groupes des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations dont les deux dernières se jouent les 14 ou 15 et 19 novembre prochain.

Les pays en lice seront départagés par les critères suivants respectivement par le plus grand nombre de points. Mais en cas d'égalité d'autres critères comme la meilleure différence de buts, le plus grand nombre de buts marqués et dans le pire des cas un match d'appui seront utilisés.

A l'issue de la quatrième journée des éliminatoires de la CAN 2015, c'est l'Algérie et le Cap-Vert qui sont les seules nations à avoir décroché leur billet. De leur côté, le Cameroun et la Tunisie ont également fait un grand pas vers le Maroc. Le Mali et la Côte d'Ivoire,

battus à domicile, sont les grands perdants du jour. Le point, groupe par groupe...

Groupe A. Au classement, l'Afrique du Sud, avec 8 points, et le Congo (7 points) restent en tête, le Nigeria se tient en embuscade avec 4 points, tandis que le Soudan ferme la marche avec 3 points. Si l'Afrique du Sud et le Congo sont très bien placés, tout reste possible.

Groupe B. Le Mali conserve sa deuxième place, avec 6 points. L'Éthiopie, qui comptait trois défaites en autant de matches, marque ses trois premiers points et peut entretenir un mince espoir, tout comme le Malawi, également crédité de 3 points.

Groupe C. Avec respectivement 8 et 7 points, le Burkina et le Gabon occupent toujours les première et deuxième places de leur poule. Ils possèdent une petite marge de sécurité devant l'Angola (4 points) et le Lesotho (2 points).

Groupe D. Avec 10 points au compteur, le Cameroun a fait un grand pas vers une qualification qui pourrait être acquise dès le prochain match contre la RDC. Celle-ci a rejoint la Côte d'Ivoire à la deuxième place, avec 6 points. La Sierra Leone, qui ne compte qu'un point, ne se fait plus d'illusions.

Groupe E. Avec 8 points, les Black Stars continuent de faire la course en tête, quant au Togo (6 points), il passe de la dernière à la deuxième place. Ouganda et Guinée disposent de 4 points et ont encore toutes leurs chances.

Groupe F. Le Cap-Vert compte 9 points et est qualifié. Il consolide sa première place du groupe. Le Cap-Vert, en cas d'égalité finale à trois avec la Zambie et le Mozambique, est assuré de terminer en tête de ce mini-championnat. La Zambie, vainqueur du Niger (3-0), rejoint le Mozambique à la deuxième place (5 points chacun).



Le Niger ferme la marche avec 2 points... et garde un espoir infime d'accrocher la deuxième place.

Groupe G. Avec 10 points, la Tunisie est en tête mais reste à portée du Sénégal (7 points) et de l'Égypte (6 points). Le Botswana, qui enregistre sa quatrième défaite en autant de matches, est désormais hors course.

CIO

Les discussions sur l'Agenda olympique 2020 aboutissent à 20 + 20 recommandations

La commission exécutive (CE) du Comité International Olympique (CIO) a approuvé jeudi une série de 40 recommandations qui dessineront l'avenir du Mouvement olympique. Les recommandations seront présentées, discutées et votées par l'ensemble des membres du CIO lors de la 127e Session qui se tiendra les 8 et 9 décembre prochain à Monaco.

La CE réunie à Montreux vient de passer deux jours à peaufiner chacune des propositions formulées. Les recommandations sont centrées sur trois thèmes: durabilité, crédibilité et jeunesse.

Les points clés abordés par la CE

comprennent notamment d'éventuels changements à la procédure de candidature à l'organisation des Jeux, pour lui donner davantage la forme d'une invitation et en réduire les coûts. Une flexibilité accrue à l'égard de la composition du programme olympique a également été recommandée, tout en respectant les limites quant au nombre des athlètes, entraîneurs et autres membres du personnel d'encadrement. Le lancement d'une chaîne de télévision olympique a été proposé, de même que des mesures pour renforcer la gouvernance du CIO et du Mouvement olympique.

Toutes les recommandations seront rendues publiques à la mi-no-

vembre une fois que les membres du CIO auront eu l'occasion de les étudier.

"Nous venons d'achever ici une réunion très constructive et productive de la commission exécutive," a déclaré le président du CIO, Thomas Bach. "Les 40 recommandations détaillées sont comme les pièces d'un puzzle qui une fois réunies nous donnent une image claire de ce à quoi ressemblera l'avenir du Mouvement olympique."

Au cours de ces deux derniers jours, les présidents des 14 groupes de travail chargés de formuler les recommandations pour l'Agenda olympique 2020 ont présenté un résumé de leurs délibérations devant

la commission exécutive. Les groupes de travail comprenaient des membres du Mouvement olympique ainsi que des experts issus de la société civile, notamment d'organisations telles que les Nations Unies, Google/YouTube, Transparency International, la Fondation Clinton et la Banque mondiale.

Les recommandations ont également été débattues par les commissions du CIO, deux Sommets olympiques et la 126e Session du CIO à Sotchi. Ce sont au total quelque 1 200 idées qui auront été reçues au cours du processus de consultation, à travers 270 contributions directes et plus de 40 000 propositions du public.

Togo Football Awards: La 10ème édition prend date

Les meilleurs acteurs du football togolais de la saison 2013-2014 seront récompensés le 27 décembre 2014 à Lomé. C'est ce qu'a indiqué jeudi, Henri Dessong Djagba, président du Comité Togo Football Awards.

Au total, treize catégories d'Awards ont été dévoilées pour le compte de cette dixième édition. La catégorie de meilleur président de club a été sortie de la liste compte tenu des polémiques qui ont entourées le choix de l'année dernière.

Les nominés des catégories "meilleur joueur togolais évoluant dans les championnats européens" et "meilleur joueur togolais évoluant dans les championnats africains" seront proposés par un Jury mis en place par le Comité d'organisation. Les nominés dévoilés seront soumis au vote du public et des journalistes pour désigner les vainqueurs.

La liste des différentes catégories d'Awards: Award spécial pour la meilleure joueuse du tournoi Cecame/Award spécial pour l'équipe championne du tournoi Cecame/Award du meilleur jeune joueur du championnat national D1 Saison 2013-2014/Oscar du mérite de la carrière de football au Togo/Award de la meilleure équipe du championnat militaire saison 2013-2014/Award de la meilleure équipe du championnat D2 Saison 2013-2014/Award de la meilleure équipe du championnat D3 Saison 2013-2014/Award du meilleur entraîneur du championnat D1 saison 2013-2014/Award du meilleur arbitre Saison 2013-2014/Award du meilleur buteur du championnat national D1 Saison 2013-2014/Award de la meilleure équipe du championnat D1 Saison 2013-2014/Award Meilleur joueur togolais évoluant dans les championnats européens saison 2013-2014/Award meilleur joueur togolais évoluant dans les championnats africains saison 2013-2014.

Zidane appelle Ribéry à sortir de sa retraite

En août dernier, Franck Ribéry a décidé de tirer un trait sur l'équipe de France. Un choix que Zinedine Zidane n'espère pas définitif.

Privé de Coupe du Monde 2014 à cause de douleurs au dos, Franck Ribéry avait dû renoncer à un rêve d'enfant à trois jours du décollage pour le Brésil. Un crève-cœur pour celui qui était considéré comme l'atout offensif numéro un des Bleus. Un peu plus de deux mois plus tard, Ribéry a refait parler de lui en sélection. Mais cette fois-ci, ce fut pour annoncer sa retraite internationale. Une nouvelle qui en a surpris plus d'un, même si le mode opératoire choisi par l'ex-numéro 7 tricolore (il a fait cette annonce dans un journal allemand) rappelle combien sa relation avec le public et les médias français n'a jamais été une idylle.

Vexé d'être rapidement remplacé dans le cœur des Français par la nouvelle génération bleue (Pogba, Griezmann entre autres), Ribéry a donc choisi de se retirer. Mais pour un certain Zinedine Zidane, le joueur du Bayern Munich a encore sa place en sélection. Et pour cause. Zizou avait lui aussi décidé de tourner la page tricolore à l'issue d'un Euro 2004 décevant (élimination des Bleus en 1/4 de finale par la Grèce) avant de faire son grand retour chez les Bleus en 2005. Alors, forcément, ZZ espère qu'un tel scénario se répétera pour Ribéry.

En Côte d'Ivoire

Liquidation de la Banque pour le Financement de l'Agriculture

Le gouvernement ivoirien a annoncé le 30 septembre par la voix de Kaba Nialé, ministre auprès du Premier ministre chargée de l'Économie et des Finances, la liquidation de la Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA) en raison de son «déficit structurel». «Le déficit structurel enregistré par la BFA se creuse d'année en année et constitue à ce titre une menace certaine, non seulement pour ses clients, mais également pour l'ensemble du système bancaire.

Face à ce risque systémique et pour préserver l'équilibre du secteur bancaire, la Commission Bancaire a procédé au cours de sa session du 2 septembre 2014 au retrait pur et simple de l'agrément de cette Banque et de sa mise en liquidation à compter de ce jour», a précisé Mme Nialé, citée par l'agence Ecofin, lors d'une conférence de presse.

Selon Abidjan, cette mesure est «conforme aux principes de bonne gouvernance et s'inscrit dans la droite ligne de la politique

d'assainissement et de restructuration du secteur bancaire ivoirien». Le gouvernement a, d'autre part, tenu à «rassurer les clients, le personnel et les partenaires de la BFA sur la préservation prioritaire de leurs intérêts, dans ce contexte particulièrement sensible de rentrée scolaire et de fin de mois pour les clients de la banque». Détenue à hauteur de 83% par l'Etat, la BFA a été créée en 2004 pour financer le secteur agricole ivoirien.

Pour l'exercice 2015

Le Bénin avance un budget de plus de 1.500 milliards Cfa

Le gouvernement béninois a prévu pour le compte du budget de l'Etat, exercice 2015, la somme de 1.506,638 milliards de francs Cfa contre la somme de 1.000 milliards 117 millions de francs en 2014, annonce un communiqué du conseil des ministres cité par Chine nouvelle. Il se décline, en dépense, à la somme de 1.213,021 milliards de francs, et en recette, à la somme de 1.034,4 milliards de francs. Au total, souligne la même source, le déficit budgétaire global s'élève à 179,17 milliards de francs.

«Ce projet de budget général

de l'Etat, exercice 2015, s'inscrit dans la dynamique du renforcement du potentiel de production de l'économie qui vise à terme une véritable transformation structurelle», indique le même communiqué, qui souligne que ce projet de budget est orienté vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et la transition vers les Objectifs pour le développement durable (ODD), le raffermissement de la croissance et la promotion de l'emploi en lien avec le redémarrage de l'activité

économique, le renforcement des capacités des différents pôles d'emploi et les efforts de défiscalisation en faveur de la création d'entreprises, la modernisation de l'agriculture et la promotion de l'agro-industrie.

En tenant compte de ces orientations, explique le même communiqué, les activités économiques devraient se dérouler dans un environnement non inflationniste de 2% en dessous de la norme communautaire de 3% et la croissance du PIB s'afficherait à 6%, contre 5,7% attendu à fin 2014.

Pour la campagne 2014/15

Le Ghana se fixe un objectif de production de 1 million de tonnes de cacao

Alors que le Ghana est au sortir d'une campagne où il a produit 900 000 tonnes de cacao, le pays se donne des objectifs plus élevés pour la saison prochaine. «Le Ghana veut produire un million de tonnes de cacao au cours de la campagne 2014-2015», a déclaré Cassiel Ato Forson, le sous-ministre des finances du pays, à Reuters. Le Ghana qui a obtenu un prêt record de 1,7 milliard de dollars pour financer ses achats de la matière première,

devrait fixer sous peu son prix aux producteurs alors que la prochaine campagne devrait s'ouvrir au début du mois d'octobre. «Le gouvernement est décidé à payer les producteurs à des prix réalistes afin de renforcer la crédibilité du business du cacao et attirer les jeunes vers cette culture», avait déclaré Noah Amenya, le porte-parole du conseil ghanéen du cacao (Cocobod).

Il faut noter que cette révision

s'avère impérative dans un contexte marqué par la hausse des exportations illégales de la production ghanéenne vers le voisin ivoirien en raison de la dépréciation du cedi. Le Ghana qui s'est donné un délai de trois ans pour récupérer la place de premier producteur mondial de cacao perdu en 1978 au profit de la Côte d'Ivoire devra encore redoubler d'effort pour franchir le cap des 1,5 million de tonnes autour duquel tourne la production de son voisin.

Malgré les contraintes logistiques

Le Sénégal exporte un record de 15.000 tonnes de mangues vers l'Europe

Le Sénégal a exporté cette année 15.000 tonnes de mangues vers l'Union européenne (UE), malgré les contraintes logistiques et la menace de la mouche des fruits, à laquelle les agriculteurs sont confrontés, a déclaré ce mercredi 17 septembre 2014, le président de l'Interprofession horticole du

Sénégal, Cheikh Ngane. «Nous avons une production annuelle de 120.000 tonnes de mangue. Le record a été enregistré cette année avec 15.000 tonnes, mais avant cela (les années passées), c'était en dessous de 10.000 tonnes», a-t-il dit, cité par l'Aps, lors d'un séminaire sur la présentation du projet Cadre

intégré renforcé (CIR). Le CIR est une initiative internationale qui répond aux besoins des Pays les moins avancés (PMA) en matière de développement du commerce. Son objectif est, entre autres, d'intégrer le commerce dans les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté des PMA.



COMMUNIQUÉ

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOÉ ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H00 A 14H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H00 A 13H00 LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Le marché de l'immobilier

Les clients à la merci des «démarcheurs»

Etonam Sossou

La flambée du prix des matériaux de construction et la hausse du pouvoir d'achat ont contraint les propriétaires à augmenter le prix des loyers. Cependant la population des villes ne cesse d'augmenter et l'exode rural a repris ces dernières années. Les difficultés de logement se sont donc fortement accrues, en dépit d'un fort investissement dans l'immobilier.

Ainsi les informations sur les maisons à louer circulent de bouche à oreille, dans un secret total. Les propriétaires des maisons à louer se gardent bien de mettre des pancartes en vue pour les signaler. «Ce serait un joli cadeau fait aux voleurs. Dès qu'ils savent qu'une maison est inoccupée, ils la pillent jusqu'aux installations sanitaires et vont vendre leur butin à la casse (marché aux puces). C'est aussi pour éviter que les démarcheurs se sucent sur votre dos», explique un bailleur.

L'arnaque des agents immobiliers

«Remettez-moi mon argent sinon je vais devoir vous traîner à la police. Voilà plus de deux mois que vous me racontez des histoires au sujet de vos maisons à louer. Je ne suis même pas sûre qu'elles existent», vocifère une dame. L'agent immobilier ne semble guère impressionné par ces menaces. Il esquisse un sourire et lance serein : «Je vous ai déjà proposé plusieurs

maisons ; ce n'est pas ma faute si leurs propriétaires sont absents ou si elles ne vous plaisent pas ». A l'entrée de son domicile de nombreuses pancartes présentent des maisons et des terrains à louer ou à vendre, décrits dans le détail.

Comme cette femme, de nombreuses personnes ont aujourd'hui recours à ces «agents immobiliers» peu scrupuleux dont le nombre ne cesse de croître. Car la crise du logement, qui sévit dans la capitale togolaise, oblige celui qui cherche à se loger à un véritable parcours du combattant.

Pour être «agents immobiliers», il suffit de s'installer à un carrefour ou dans une rue fréquentée avec une pancarte proposant des affaires et de prévoir un coin à l'ombre pour recevoir les clients. «C'est comme ça qu'on se débrouille aussi pour gagner notre pain. Autrement, il ne nous reste qu'à voler pour survivre», avoue en souriant l'un de ces démarcheurs à un client qui a fini par découvrir la supercherie. Ils sont généralement bien renseignés sur les transactions immobilières de leur quartier. «J'en ai vu plusieurs d'entre eux amener leurs clients pour visiter du dehors l'une de mes maisons qu'un locataire venait de libérer. L'un d'eux m'a même proposé de ne pas la louer vite parce qu'elle allait lui permettre d'ouvrir quelques dossiers». Ouvrir le «dossier» consiste à faire payer 2000 à 5000 F cfa celui qui cherche un logement pour avoir le



droit de visiter la maison de son choix. Une fois l'argent encaissé, on vous fait lire un contrat qui stipule que, si un bail est signé, vous devrez verser 10 % du montant du loyer trimestriel, semestriel ou annuel au titre de commission au démarcheur. Ensuite, il vous faut payer les frais de déplacement pour la visite du logement sollicité.

Très souvent, il s'agit d'une maison inoccupée ou abandonnée dont on vous assure que le propriétaire, en voyage, revient bientôt. A force de rendez-vous manqués, vous finissez par vous lasser. Si vous décidez de laisser tomber, vous perdez bien sûr l'argent du «dossier». Si vous êtes endurant, vous avez une chance de trouver une maison disponible,

au bout de quelques semaines, voire quelques mois.... Mais à quel prix ? De plus en plus sollicités, les propriétaires des maisons à louer se livrent à la surenchère et ne cèdent qu'aux plus offrants. Ainsi, une maison de deux chambres-salon qui coûtait entre 20 000 et 30 000 F CFA auparavant vaut actuellement 50 000 ou 60 000 F CFA. Pour

quatre chambres, le prix est en moyenne de 100 000 F CFA, l'équivalent du salaire mensuel d'un enseignant de catégorie A1 dans la fonction publique.

Le projet de construction de l'Université Catholique à Sanguéra il y a quelques années par exemple, a fait miroiter la perspective d'une affluence de jeunes étudiants surtout des

étrangers dans ce canton. Du coup, les propriétaires des immeubles ont réaménagé leurs locaux et révisé leur prix à la hausse. Ces derniers temps, ceux-ci exigent, en outre, entre 6 et 12 mois de loyer d'avance dès qu'il s'agit d'une maison correcte située dans un coin accessible et salubre.

Rares sont les cas où l'accord entre bailleur et locataire se solde par un contrat en bonne et due forme. Tout au plus un formulaire signé et légalisé dans certains cas. Mais pas question d'enregistrer officiellement le bail, ceci afin d'échapper aux impôts. Par conséquent, impossible de saisir officiellement un huissier en cas de litige. Le locataire est à la merci de son bailleur qui peut l'expulser à tout moment.

Les arnaques sont nombreuses mais les escroqueries des faux agents immobiliers commencent à être connues. Déjà leurs offres alléchantes sur des pancartes de fortune ne suscitent plus qu'un sourire moqueur, voire l'indifférence totale des personnes avisées.

Faute de parkings

Les trottoirs et chaussées toujours occupés par les engins

En l'absence de ces voies de stationnement, les trottoirs sont pris d'assaut par les automobilistes.

Lundi 27 octobre 2014. Il est 13 heures. Les rues de la capitale économique et politique sont bondées de véhicules. Sur le boulevard du 13 janvier, la circulation n'est pas fluide. Alignés en file indienne, les véhicules sont presque à l'arrêt. Klaxons et vrombissements des moteurs se font entendre. De temps en temps, des voix s'y mêlent. Des insultes à

Pendant des minutes parfois, elles restent immobilisées. La raison ? C'est que, le trottoir et une bonne partie de la chaussée servent de parking aux usagers. Il devient alors impossible pour deux automobilistes de circuler simultanément sur une même bretelle. A chaque passage d'un camion, d'un bus ou de tout autre gros porteur, la circulation est

chaussée. «A quoi devrait-on s'attendre quand on construit des immeubles sans parking ?», s'interroge un conducteur de mototaxi bloqué dans la circulation.

Dans le registre de ces constructions sans parking, on retrouve des hôtels, les boulangeries, les restaurants, les banques, etc..... Face à cette



l'endroit de ceux qui, pour certains automobilistes, seraient à l'origine de l'embouteillage. Même les motos taxis n'arrivent pas à se faufiler entre les véhicules. Puis, peu à peu, les véhicules avancent.

bloquée, à cause de l'étroitesse de la chaussée. C'est ce spectacle qu'offrent quasiment toutes les rues de la ville de Lomé qui se distinguent par l'absence de parkings et par l'étroitesse de la

situation, les automobilistes se trouvent dans l'obligation de garer leurs véhicules sur le terre-plein. Une autre difficulté à laquelle les usagers devront faire face même après la réhabilitation des routes.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°304
DE LOTO KADOO DU 17 OCTOBRE 2014

Merci de nous retrouver ce vendredi 24 Octobre 2014, pour prendre part au tirage de Loto Kadoo qui porte le N°305.

LOTO KADOO qui aurait fait des heureux gagnants comme dans le précédent. En effet, des gros lots et des lots intermédiaires ont été gagnés par plusieurs parieurs.

A l'intérieur du pays seule la ville de **DAPAONG** a enregistré de gagnant de gros lots vendredi dernier. Il s'agit d'un maxi gros lots de 4.000.000F CFA remporté auprès de l'opérateur 10125

Dans la capitale, ce sont un lot de 750.000F CFA, un gros lot de 1.250.000F CFA qui ont fait le bonheur de certains parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs 9002, 70135 et 30227.

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°305 de Loto Kadoo du Vendredi 24 Octobre 2014

Numéro de base

06

84

74

28

59

Numéros bonus

19

27

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 715 de Lotto Diamant du lundi 27 Octobre 2014

Numéro de base

**

**

**

**

**

TOGO CELLULAIRE

3G
HAUT DÉBIT



DÉCOUVRIR CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT

INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008

